

FICHE DE POSTE

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2020-2021

**Recrute : un enseignant pour 109 heures
Contractuel CDD.**

**Champ disciplinaire : Techniques et Pratiques de la Conception
Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ecoles nationales supérieures d'Architecture

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,600 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 90 enseignants (23 titulaires, 19 associés dont 10 à mi-temps, 46 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m².

Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construisent une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de

géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

Contexte scientifique de l'ENSACF

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ».

Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), « Philau », « ERPS » (Espace rural et Projet spatial) et « APC - Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire. L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Enfin L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (Design-Build) et de recherche (recherche finalisée) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

L'ENSACF a récemment repensé son programme pédagogique qui s'articule désormais autour de cinq grands axes stratégiques : les ruralités, les marges, le Massif Central, l'expérimentation, la pensée transcalaire. Les ambitions affichées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de renforcer la place de l'ENSACF dans son territoire géographique, institutionnel et culturel, et de lui permettre de jouer un rôle plus actif au sein de cet écosystème. Par ailleurs, l'école promeut activement la recherche en architecture et mène une politique volontariste de soutien à l'équipe de recherche Ressources.

Perspectives de développement

L'ENSACF souhaite ainsi affirmer ses spécificités, fidèle à son histoire propre et à sa géographie singulière caractérisée par son ancrage dans le Massif Central et ambitionne aussi de devenir un établissement de référence sur trois thématiques transversales -les ruralités, les marges et la pensée transcalaire- et sur la pédagogie de l'expérimentation.

Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, l'ENSACF considère le développement de la recherche comme sa priorité.

1 Le Massif Central : un territoire d'étude privilégié

Le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offre des pistes de déploiement pédagogiques et de recherche qui intéressent les pouvoirs publics tout en permettant à l'ENSACF de consolider ses partenariats existants et d'en provoquer des nouveaux. Fort de son expérience sur le sujet, l'ENSACF considère qu'elle a un rôle essentiel à jouer à l'échelle nationale sur la question de la transformation des territoires ruraux, des centres-bourgs, des petites et moyennes villes.

2 Les ruralités

Dans une situation critique au sein de laquelle les logiques métropolitaines apparaissent moins soutenables, d'autres scénarios sont à inventer et d'autres possibles à imaginer. La redéfinition du rôle de l'architecte et de ses compétences, en particulier, rendue indispensable dans le contexte du nouveau régime climatique, invite à envisager autrement les espaces ruraux, tant en raison de la ressource inestimable qu'ils représentent que pour les manières de faire alternatives qu'ils accueillent. Alors qu'ils étaient encore naguère associés à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage et économie de moyens, écologie des ressources, écosophie, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) en font des matrices de questionnements stimulants, de recherche de pointe et d'engagement responsable.

Ces démarches exploratoires, visant à questionner l'architecture et la transformation des territoires à partir d'autres paradigmes que celui de l'urbain généralisé sont actuellement explorées dans des contextes nationaux ou internationaux, académiques, pédagogiques ou professionnels (Réseau ERPS, Alterrurality du réseau ARENA, Réseau des territorialistes, Rural Studio, etc.). A l'ENSACF, elles sont déjà largement à l'œuvre de par les axes de recherches, les partenariats, les sites d'étude et de projet explorés tant en Licence qu'en Master.

L'enjeu des ruralités se présente, pour l'ENSACF, moins comme un objet circonscrit de recherche ou d'enseignement que comme un horizon transversal sous lequel peuvent se déployer de façon cohérente des programmes pédagogiques, des contenus thématiques d'enseignement, des partenariats, des voyages d'étude, etc. Le pluriel des ruralités indique ici l'intention, elle aussi, affirmée fortement, de cultiver cette multiplicité d'approches et de ne pas s'enfermer dans une seule et unique voie dogmatique. Le pluralisme revendiqué des démarches tient compte des situations territoriales elles-mêmes très diversifiées selon leurs cultures propres, leurs contextes géographiques, etc., et prend acte de la nécessité, face à un avenir incertain, d'expérimenter d'autres scénarios plausibles pour ces milieux ruraux, sans a priori idéologique. Cela demande d'interroger également la mutation des territoires ruraux sur d'autres continents, en particulier en Chine.

Cette orientation du projet d'établissement vise ainsi à renforcer des enseignements diversifiés déjà engagés dans cette voie, à stimuler de nouvelles perspectives, et à créer à terme de nouvelles ressources pédagogiques. L'horizon des ruralités doit permettre, dans les années à venir, de faire de l'ENSACF un établissement de référence dans ce domaine, attractif, capable d'offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces problématiques.

3 Les marges comme objet de recherche

Le questionnement problématique qui anime le groupe de recherche « ressources » de l'ENSACF s'appuie sur la mise en relation et en résonance des deux termes « architecture » et « marges ».

Cette thématique, Architecture et marges, trouve son sens et sa pertinence dans le contexte contemporain, marqué par une crise systémique (tout à la fois environnementale, sociale, politique, économique) et par de profondes mutations (mondialisation ; territoires, ancrages et mobilités multi scalaires ; révolution numérique ; société de la connaissance), produisant du paradoxe : un monde qui s'ouvre (échanges mondialisés, rapidité de l'information, transferts de connaissances et de compétences, etc.) autant qu'il se referme sur lui-même (repli identitaire, fermeture des frontières, etc.). Contexte qui nécessite de penser la complexité, et appelle un changement de paradigme, dans le champ de l'architecture tout particulièrement. Dans cette perspective, les marges - terme polysémique, aux représentations et connotations mouvantes - constituent de notre point de vue tout à la fois les symptômes de la crise, un champ d'observation privilégié, et un potentiel d'inventions, et de transformations. Car, c'est depuis les marges que s'expriment les critiques, les expérimentations, la transgression, la résistance, la résilience.

Aussi l'ENSACF fait le choix d'interroger le champ de l'architecture - les projets, les processus, les postures, les outils, les méthodes - depuis les marges, depuis ses marges. Le programme de recherche se développe autour de deux axes, « les marges de l'architecture », et « l'architecture des marges », interrogés par une transversalité « Outils : observation, transformation, médiation ».

4 L'entrelacement des échelles

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux / territoire public / édifices) dans la pédagogie du projet et ce dès la troisième année. La question de la complexité en architecture, traditionnellement portée par la question de l'échelle du projet d'architecture se développe maintenant sur un registre plus contemporain. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

5 L'expérimentation

L'ENSACF réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation. Elle consolide son implication dans l'évolution et le renforcement de ses activités pédagogiques et de recherche vers la constitution d'une articulation formation-recherche-métiers par la démarche expérimentale et sa valeur culturelle. L'existence, au sein de l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'enseignements de licence sur la transformation de la matière permet de construire les modalités pédagogiques du design-build dans une progressivité pédagogique pertinente et dynamique des enseignements tout au long du cursus de l'ENSACF. Cette structuration permet de répondre pleinement aux différents axes prioritaires définis par la stratégie nationale pour l'architecture (SNA).

De par la nature de son territoire entre ruralité et urbanité, les thématiques développées par l'ENSA Clermont-Ferrand au sein de la chaire « habitat du futur » à laquelle elle

participe seront principalement axées autour des questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech », du réemploi et de manière plus générale, visant la réduction de l'impact environnemental des filières de production du bâti (notion de cycle de vie des matériaux, énergies grises, etc...). La pédagogie par l'expérimentation s'appuiera sur des pratiques identifiées dans le monde professionnel local : filières courtes, filières agricole, bois, pierre, etc.

2. Missions prévues pour l'enseignant.e

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner à titre principal dans le champ Théorie et pratique de la conception architecturale (TPCAU). Ses missions relèveront de l'enseignement, de la recherche, et de l'implication dans les instances à l'ENSACF.

A. Définir et assurer un projet pédagogique, en cycle Licence

Ce poste a vocation à assurer des enseignements dans la discipline « Théorie et pratique de la conception Architecturale et Urbaine », il est composé de TD d'ateliers de projet, de cours magistraux et est spécifiquement orienté vers un positionnement où projet et théorie sont indissociablement articulés ; où la conception architecturale est considérée comme l'un des outils d'hybridation des pratiques de recherche.

Descriptif des enseignements sur lequel le poste sera positionné : semestre 2 - UE 2.1 – Projet d'architecture (4hCM et 105hTD)

Dans la continuité des apprentissages et méthodes fondamentales de la conception architecturale initiés au semestre 1, le projet aborde les espaces de l'habiter, leurs définitions, leur assemblage dans les trois dimensions, leurs séquences et parcours, dans un contexte urbain donné.

Le programme pour chaque étudiant est une colocation intergénérationnelle. Ce projet individuel s'intègre dans un travail d'équipes de 2 à 4 étudiants (en fonction de la capacité de la parcelle choisie), dans un site urbain constitué.

Il s'agit donc de construire pour le corps, selon sa mesure pour les usages de l'espace ; pour l'autre, selon un scénario d'habiter ; avec l'autre, par l'articulation des projets individuels ; et de construire 'ici' par l'ensemble des relations au contexte.

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender et concevoir les espaces de l'habiter. En tant qu'espaces-usages ils sont définis graduellement, par la mesure du corps, par les usages du quotidien et les possibilités d'usages de l'espace à l'échelle domestique, par des scénarii de l'habiter (qui habite ici ?), par la gradation de l'intime au commun, par les relations des espaces entre eux, et le partage d'espaces.

- S'agissant du site de projet, initier à la multiplicité des données qui constituent un site, à partir d'une approche thématisée, les organiser pour construire une lecture sensible, un premier regard d'architecte, qui questionne déjà les relations d'échelles, du proche au territoire.

- Apprendre à énoncer des intentions, en réponse à un programme issu d'un choix de scénario, de vie quotidienne, de choix et de besoins.
- Déployer l'espace, du schéma à la conception en trois dimensions, puis aux séquences d'espaces, avec la quatrième dimension, celle du temps.
- Approfondir l'acquisition des différents langages et outils de l'architecte, les associer pour expérimenter leurs interrelations et corrélation dans la 'manipulation' de ces espaces, emboîtements, imbrications, articulations, leur juxtaposition, les intervalles, ...
- Articuler les propositions architecturales individuelles, seuils, mitoyenneté ou imbrication, par la mutualisation, le partage et la qualification des espaces du commun. A partir du contexte et du tènement, initier à la notion de situation de projet, à celles d'aménité et d'urbanité.
- Aborder la structure, en tant qu'outil de synthèse des choix architecturaux, questionnant l'intention.
- Expérimenter la grande échelle, le 1/20ème en maquette, outil de vérification de l'habitabilité des espaces, de la qualité du travail sur la lumière et la vue, et d'appropriation par l'étudiant des questions de projet.
- Questionner la référence, distancier l'image pour interroger les usages, les dispositifs spatiaux et leur sens.

Méthodes :

La complexité inhérente au projet est abordée par une série d'exercices courts, puis par la combinaison progressive et les interactions des questions qu'ils soulèvent. Au cours du processus de conception, ces questions sont autant d'accès possibles, pour l'étudiant, à la dynamique de projet. Cette approche holistique, par la diversité des outils convoqués, que ce soit au stade de l'initiation ou qu'ils deviennent supports essentiels de la conception, vise à permettre à chaque étudiant de trouver un chemin, qu'il se construit en propre, pour atteindre un objectif commun en termes de définition du projet.

Le carnet de bord est tenu et valorisé en tant qu'outil de contrôle continu, pour l'autoévaluation des acquis, pour permettre introspection et regard en arrière qui interrogent le processus et ses itérations, le repentir, ... ce qui pourrait ultérieurement être porteur de sens.

Le projet est lui-même outil et méthode d'apprentissage. Sa finalité dépasse l'objet fini ; le processus transforme l'appréhension de ce que seront les « situations » de projet.

Modalités d'enseignement :

L'enseignant.e recruté.e aura la responsabilité d'un groupe de 20 étudiants. Sa pédagogie devra s'inscrire dans les objectifs communs à l'équipe enseignante, en termes de programme, de rythme et de contenus des étapes de rendus. Il.elle participera à la préparation, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme du semestre.

Des échanges ponctuels par binômes d'enseignants permettent aux étudiants des différents groupes de se croiser.

Les évaluations des travaux d'étudiants se font au cours de 3 jurys composés chacun de deux enseignants et de leurs moniteurs, et par contrôle continu.

Le jour d'enseignement du Projet de l'UE2.1 est le mardi.

Cours magistraux en lien avec le Projet (UE 2.1) : les enseignants dispensent des cours à l'ensemble des étudiants de première année sur des thématiques en lien avec l'habiter et le processus de projet. L'équipe enseignante tend à généraliser le principe de cours à deux voix.

B. Autres tâches

- Evaluation des étudiants, présence aux réunions pédagogiques
- Participation aux travaux d'évaluation pédagogique
- Participation aux commissions opérationnelles de l'ENSACF
- Accompagnement et développement, le cas échéant, des relations de partenariat avec les acteurs culturels institutionnels et d'enseignement supérieur.

3. Compétences principales mises en œuvre

Il est souhaité :

- une pratique de la conception architecturale
- une expérience d'enseignement
- une bonne connaissance, des métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte
- une capacité à travailler en équipe et à l'insertion dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et la participation à leur coordination

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise: précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil :

- diplôme d'architecte

4. Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le vendredi 22 janvier 2021 à midi**, à l'attention de monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr avec copie à helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle,
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e,

- un **portfolio**, format A4, illustrant un maximum de 5 projets d'architecture (réalisés ou en cours d'études) en lien avec les orientations de l'ENSACF ; chaque projet sera présenté sur 5 pages A4 maximum, sous forme de « fiche projet » (dessins, plans, photos, texte très synthétique),
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.e candidat.e répondent aux spécificités du poste et aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** ;
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

Attendus du contenu de la note pédagogique :

La note pédagogique doit pouvoir exprimer et/ou articuler, différentes questions en :

- 1- formulant un discours construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture.
- 2- formulant une réponse construite autour des attendus spécifiques de la fiche de poste.
- 3- formulant une réponse spécifique à l'École Nationale Supérieure de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement.
- 4- mettant en valeur les spécificités propre du.e candidat.e, ainsi que des thèmes prospectifs plus personnels qu'il.elle pourrait porter en cohérence à le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.
- 5- formulant un positionnement au regard des enjeux liés au changement climatique.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis plus haut (§ dossier de candidature) est laissée au libre choix du.e candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le.e candidat.e si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, **les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s le vendredi 29 janvier, par visio-conférence Zoom.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le 27 janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique au coordinateur du semestre 2 : lois.dedinechin@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : anne.gris@clermont-fd.archi.fr